

SESSION 2010

**AGREGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : HISTOIRE

EXPLICATION DE TEXTES

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Les réflexions de Jean de Saulx-Tavannes sur les affrontements religieux, publiées en 1625¹

« Réunir tous les hommes de France, et ensuite ceux de l'Europe à une seule religion, il y a d'incomparables difficultés à reconnaître la justice de ce dessein. Le pape, les ecclésiastiques crient, publient, prêchent et tacitement commandent l'extirpation de l'hérésie par toutes voies ; ils disent que ce sont personnes qui depuis cent ans se sont introduites en des nouvelles opinions par lesquelles il s'est créé vingt sortes de sectes, dont la pire de celles-ci est l'athéisme, tramant infinies rébellions contre les puissances divines et souveraines, s'aidant des passions, partialités, amitiés et inimitiés des princes, se mêlant dans les affaires d'État et division de ceux-ci, sans lesquels ils auraient été étouffés à leur naissance.

Ils s'accrurent en Allemagne par l'assistance des ducs de Saxe, landgrave de Hesse et infidélité de Maurice, qui craignaient que l'empereur Charles Quint ne rendît l'Allemagne héréditaire en la maison d'Autriche, de laquelle ils étaient ennemis ; en Angleterre, de l'indignation du roi Édouard², auquel le pape n'avait voulu accorder le divorce d'avec Catherine d'Autriche pour épouser Anne de Boullan³ ; et en France, des partialités de ceux de Guise, de Bourbon et de Montmorency, durant la minorité de François II et Charles IX. [...] Si à leur commencement on eut pratiqué les maximes usitées en Espagne, ils fussent avortés à leur naissance ; libertins, ennemis des rois et de toutes souverainetés, sources de rébellion, intelligents jusqu'aux Turcs et Infidèles, les progrès desquels leur doivent être attribués. Que si l'Europe était sous une même religion, facilement la ruine des Infidèles s'en suivrait.

Il n'y a pas moins d'utilité que de justice pour les rois et souverains de France, d'Espagne et d'ailleurs : quarante ans sont passés qu'ils tiennent ces royaumes en troubles ou alarmes continuelles, ont donné quatre batailles en France, entrepris sur la personne des rois à Amboise et à Meaux ; en Flandres, attenté sur leurs gouverneurs, chassé leurs magistrats, rebellé toutes les provinces, jusqu'à ce qu'injustement ils se soient, en Zélande et Hollande, dispensés de l'obéissance de leurs rois, et aient obtenu des souverainetés dans le sang et le feu de plusieurs combats, cause de la mort de quatre millions d'hommes et de la perdition de tant d'âmes engagées dans les péchés de la guerre, et, ce qui est pire, ont donné naissance à d'autres rébellions et ligues, sous prétexte de les ruiner, lesquelles ont tellement approché la France de sa dissipation que les chemins en sont encore tracés pour y tomber.

Les catholiques s'étaient associés pour contraindre leur roi à faire la guerre aux hérétiques, prétexte sous lequel la division de l'État était fomentée par des étrangers et cachée aux Français. Il ne peut y avoir aucune paix durable, les deux religions subsistant en l'état où elles sont, les armes et les rébellions étant toujours couvertes, des uns sous le nom de piété et des autres sous celui de liberté. Ce sont des républiques dans les États royaux, ayant leurs moyens, leurs gens de guerre, leurs forces, leurs finances séparées des royautés, et toujours prêtes aux premiers mouvements qui paraissent, à se précipiter contre les souverains, sachant qu'elles ne doivent leur salut qu'aux troubles, à la tourmente et à la diminution de l'autorité royale. Vrai asile et réceptacle de tous les mal-contents, elles veulent établir un gouvernement populaire et démocratique dans les royaumes, et changer l'état de ces derniers. Les chrétiens ont fait la guerre sous les empereurs païens, mais depuis que Dieu a mis le sceptre entre leurs mains, c'est à eux de forcer et contraindre les sujets, par toutes voies, de vivre et mourir en la religion de leurs pères. Les Turcs et Perses souffrent que les chrétiens vivent en leurs pays, mais jamais les hérétiques de leur religion et les Espagnols ont acquis une réputation immortelle qui doit être imitée, ayant chassé du milieu d'eux, les Mores et Grenadins. Ces raisons semblent avoir porté toute la justice et l'utilité de ce côté : voici les avis contraires.

¹ Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, était le fils cadet du maréchal de Tavannes. Il s'engagea dans la Ligue, puis retraça la vie de son père dans les *Mémoires de très-noble et très-illustre Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes* édités en 1625.

² Il s'agit en fait d'Henri.

³ Anne Boleyn

C'est offenser Dieu de vouloir par les armes, combats, feux et cruautés, reconduire les hérétiques en la vraie créance, comme si notre Seigneur n'était pas assez puissant, sans les secondes causes, pour les réduire à leurs devoirs. Ils doivent être vaincus et soumis par les bonnes œuvres, prières et jeûnes des catholiques : les larmes, prières, jeûnes, aumônes expient et purgent les mauvaises opinions de ces nouveaux venus. L'hérésie est un fléau envoyé parmi nous, ainsi que la famine, la peste, la vermine et autres accidents, pour nos péchés. L'opinion, la mauvaise créance, est une maladie qui ne s'arrache pas par la force : il convient de la déraciner par les Écritures saintes, raisons, sciences, enseignements, éducations, joints aux bonnes œuvres des ecclésiastiques et prédicateurs ; le moyen de la force est totalement contraire, lorsque l'humilité, la douceur et le savoir sont requis. À quoi ont servi tant de cruautés, d'hommes torturés, brûlés et martyrisés, tant de sang épanché, et tant de guerres de toutes parts, puisque cette hérésie en est augmentée plutôt que diminuée, et que la dépense et mort de tant d'hommes dans la Flandre n'ont servi qu'à faire perdre la souveraineté de Zélande et Hollande, qui étaient trop opprimées ? Puisque de tels remèdes pratiqués avec un si grand préjudice ont été inutiles, qui ne conseillerait de recourir à l'humilité, douceur, prières, oraisons et sciences des gens de bien ?

De même, puisque la tolérance a donné vie à ce corps composé du quart de l'Europe, et que maintenant les religions se sont accoutumées à vivre paisiblement les unes avec les autres, c'est véritablement de la main droite couper la gauche, tourner le fer, le feu et le sang contre nous-mêmes, contre les Français et patriotes, contre nos frères et nos amis, au très grand affaiblissement des forces de l'Etat. Combien de larmes, d'enterrements, de brûlements, forçements, rançonnements, et de pertes, avant d'en venir à bout ! Et combien de catholiques périront et perdront leurs vies en cette entreprise déjà tant de fois tentée par semblables remèdes ! Les Grenadins, les Mores, gens de peu et sans valeur, ont été chassés d'Espagne alors que les huguenots français, composés de noblesse, de soldats et citoyens courageux, ne souffrent aucune comparaison. Et si les particuliers sont damnés pour avoir fait mourir un de leurs pareils, que deviendront les rois qui, pour accroître leurs États ou pour autoriser davantage leur domination, sont cause de la mort et de la perte d'un million d'hommes ?

Ceux de la religion prétendue réformée sont fondés sur une grande quantité d'édits de paix entérinés dans les cours de parlements ; c'est violer la foi publique que les Infidèles mêmes gardent, d'entreprendre sans sujet sur les huguenots, d'alléguer qu'ils ont pris les armes contre leurs souverains, et que la foi d'un roi et celle d'un sujet n'ont nulle égalité, les sujets étant davantage obligés à leur souverain, que lui à eux. Il est vrai qu'ils ont commis des entreprises contre leur roi ; mais cela n'a nulle conséquence ni ressemblance avec la puissance, magnanimité et la foi de leurs majestés : une foi promise ne doit être violée, autrement ce serait prendre licence et exemple sur les mauvais actes pour en faire de semblables. Cette guerre est un malheur évident pour la France, affaiblissant le parti du Roi Très-Christien et rehaussant celui du Roi Catholique, qui s'est approché du pape et des ecclésiastiques ; de plus, le roi régnant à présent ne peut nier l'obligation qu'il a envers ceux de cette religion qui ont assisté son père contre les entreprises de la Ligue, du pape, d'Espagne et de Lorraine. Ne vaut-il pas mieux laisser le tout en la main de Dieu, qui saura bien, lorsque nous le mériterons, en un clin d'œil, en un moment, faire plus que toutes les armées et conseils du monde en plusieurs siècles ? »

Source : Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, « Second avis pour réunir toute l'Europe en une même religion », dans *Mémoires de très-noble et très-illustre Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes* [1^{ère} éd. 1625], éd. Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. VIII, Paris, 1838, p. 28-29.